


 DIRECTION GENERALE DE LA
 FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DES CONCOURS

CONCOURS ADMINISTRATIFS 2017 : LISTE DES PIECES A FOURNIR

En prélude à l'ouverture prochaine des concours administratifs, au titre de la session 2017, les candidats sont priés de constituer les pièces administratives suivantes :

Type de Concours	Pièces à fournir
Concours Directs	<ul style="list-style-type: none"> - Un extrait d'acte de naissance ou un jugement supplétif ayant moins de six (06) mois de date ; - Une photocopie de la CNI ou une attestation d'identité en cours de validité ou encore la photocopie du récépissé de la CNI ; - L'original du certificat de nationalité ivoirienne ; - Un casier judiciaire de 3 mois au plus ; - Une photocopie légalisée du diplôme ; - Un certificat de position militaire ou un état signalétique ou une fiche de recensement militaire (sexe masculin) ; - Une attestation à la conduite préventive délivrée par l'office de sécurité routière (OSER) pour les chauffeurs ; - La photocopie du permis de conduire datant de deux(02) ans au moins sur présentation de l'original pour les chauffeurs.
Concours de Recrutement	<ul style="list-style-type: none"> - Un extrait d'acte de naissance ou un jugement supplétif ayant moins de six (06) mois de date ; - Une photocopie de la CNI ou une attestation d'identité en cours de validité ou encore la photocopie du récépissé de la CNI ; - L'original du certificat de nationalité ivoirienne ; - Un casier judiciaire de 3 mois au plus ; - Une photocopie légalisée du diplôme ; - Un certificat de position militaire ou un état signalétique ou une fiche de recensement militaire (sexe masculin).
Concours de Recrutement Exceptionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Un extrait d'acte de naissance ou un jugement supplétif ayant moins de six (06) mois de date ; - Une photocopie de la CNI ou une attestation d'identité en cours de validité ou encore la photocopie du récépissé de la CNI ; - L'original du certificat de nationalité ivoirienne ; - Un casier judiciaire de 3 mois au plus ; - Une photocopie légalisée du diplôme ; - Un certificat de position militaire ou un état signalétique ou une fiche de recensement militaire (sexe masculin) ; - une attestation de travail délivrée par le Directeur des Ressources Humaines de la structure ; - Une attestation à la conduite préventive délivrée par l'office de sécurité routière (OSER) pour les chauffeurs ; - La photocopie du permis de conduire datant de deux(02) ans au moins sur présentation de l'original pour les chauffeurs.
Concours Professionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Une attestation de non sanction disciplinaire ; - Une copie du certificat de première prise de service ; - Une copie de l'acte de nomination, de titularisation ou de promotion ; - Une attestation de présence.
Concours Professionnel Exceptionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Une attestation de non sanction disciplinaire ; - Une copie du certificat de première prise de service ; - Une copie de l'acte de nomination, de titularisation ou de promotion ; - Une attestation de présence ; - Une photocopie légalisée du diplôme.


Le Directeur des Concours
Le Directeur
Dr KOUASSI Brice